

* Désignation de l'entreprise : SAS ODICEO		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	9 670 313	FH	FI	9 670 313	9 287 966
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 670 313	FK	9 670 313	9 287 966	
	Production stockée *			FM	(20 979)	(3 229)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	47 333	46 219	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	110 721	133 154	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 711	7 488	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	9 809 098	9 471 598	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 609 088	1 628 430	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	161 816	178 399	
	Salaires et traitements *			FY	4 726 810	4 557 271	
	Charges sociales (10)			FZ	2 197 886	2 137 064	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	146 815	176 266
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	2 991	27 431
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	99 270	7 095	
	Autres charges (12)			GE	15 670	25 604	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	8 960 345	8 737 561		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	848 753	734 038	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		39 964	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	27 360	6 432	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	27 360	46 396		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	61 136		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	9 188	11 849	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	70 324	11 849		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(42 963)	34 548	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	805 790	768 585	

Désignation de l'entreprise SAS ODICEO		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	82 721	7 027	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 250		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	83 971	7 027	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	850	29 273	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	99 590	7 671	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100 441	36 944	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 470)	(29 916)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	141 769	100 620	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	182 781	156 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 920 430	9 525 022	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 455 660	9 043 802	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	464 770	481 220	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	8 601	44 135	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10	7	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	16 650	12 850	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 498	10 456	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	305	259	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		100 441	83 971		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SAS ODICEO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 115 Boulevard de Stalingrad 69116 VILLEURBANNE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 3 0 1 3 0 3 9 3 0 0 0 2 7			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 30092023						
		N-1 30092022						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	29 476	29 476		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 857 521		1 857 521	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	37 747	16 310	21 437	23 534
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	165 724	142 706	23 017	41 431
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	726 701	418 574	308 127	507 367
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	282 428	61 136	221 292	282 428
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	72 889		72 889	69 458		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 172 486	668 203	2 504 283	2 781 739	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	104 455		104 455	125 434
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 867 842	79 930	2 787 912	2 760 128
		Autres créances (3)	BZ	CA	84 570		84 570	537 046
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 000 000		1 000 000	
	Disponibilités	CF	CG	1 299 202		1 299 202	2 615 993	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	161 015		161 015	85 674	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 517 084	79 930	5 437 154	6 124 274	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	8 689 570	748 133	7 941 438	8 906 014	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	72 889	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS ODICEO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 275 000)	DA	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	125 000	125 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	1 782 341	2 281 121
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	464 770	481 220
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 674 611	3 189 841
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	129 499	128 723
	Provisions pour charges	DQ	20 000	
	TOTAL (III)	DR	149 499	128 723
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 077 419	1 526 583
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	3 203	3 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	258 103	208 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 369 273	2 511 918
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 892	22 960
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 384 438	1 314 168
	TOTAL (IV)	EC	5 117 328	5 587 450
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	7 941 438	8 906 014
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 487 221	4 512 853	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 874	1 722	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ODICEO
Société par actions simplifiée au capital de 275.000 euros
115 boulevard de Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 464.770 euros de la manière suivante :

Bénéfice	464.770 euros
A titre de dividendes	400.000 euros
Soit 72,72 euros par action	
Le solde	64.770 euros

Le solde est affecté en totalité sur le compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 1.847.111 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.274.611 euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 509 euros.

Il est précisé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un

foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non-éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 399.491 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Abattement de 40%
30/09/2022	980.000 €	Eligibles : 1.425 € Non-éligibles : 978.575 €
30/09/2021	600.000 €	Eligibles : 872 € Non-éligibles : 599.128 €
Distribution exceptionnelle du 16/11/2020	1.000.000 €	Eligibles : 1.454 € Non-éligibles : 998.546 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 941 438** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 920 430** euros et un total **charges** de **9 455 660** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **464 770** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **30/09/2022** avait une durée de **12** mois.

Evènements postérieurs à la clôture

La société ODICEO a décidé de fusionner avec sa "soeur" la société ODICEO Pays Voironnais en début d'année 2024, avec effet rétroactif au 1er octobre 2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2023.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	2 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise.

Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Ainsi, une provision sur titres a été constituée au 30 septembre 2023 pour un montant de 61 136 € concernant les titres de la société JNH EXPACOM, inscrits dans les comptes pour un montant de 282 136 €.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45%.

Une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.10 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 274 160 € au 30 septembre 2023.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC LYON

5 rue Gorge de Loup

69009 LYON

Tel +33 (0)4 72 85 60 60

Fax +33 (0)4 72 85 60 69

Mail accueil.lyon@sadec-akelys.fr

www.sadec-akelys.fr

ODICEO

115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Société par actions simplifiée au capital de 275 000 €
R.C.S. LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 000 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients représentent 35% du total de l'actif du bilan, nous nous sommes assurés par l'analyse de l'apurement des créances clients et la revue des factures à établir que ce poste significatif n'était pas surévalué.

Votre société comptabilise des provisions pour risques, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 19 février 2024

SADEC
Représenté par Adeline MOUSSA
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	29 476	29 476		
	Fonds commercial (1)	1 857 521		1 857 521	1 857 521
	Autres immobilisations incorporelles	37 747	16 310	21 437	23 534
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	165 724	142 706	23 017	41 431
	Installations techniques.mat. et outillage indus.	726 701	418 574	308 127	507 367
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	282 428	61 136	221 292	282 428	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	72 889		72 889	69 458	
TOTAL (II)		3 172 486	668 203	2 504 283	2 781 739
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	104 455		104 455	125 434
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	2 867 842	79 930	2 787 912	2 760 128	
Autres créances	84 570		84 570	537 046	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000		
DISPONIBILITES	1 299 202		1 299 202	2 615 993	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	161 015		161 015	85 674
	TOTAL (III)	5 517 084	79 930	5 437 154	6 124 274
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 689 570	748 133	7 941 438	8 906 014

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

72 889

69 458

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 782 341	2 281 121
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	464 770	481 220
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 674 611	3 189 841
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	129 499	128 723
	Provisions pour charges	20 000	
	Total des provisions	149 499	128 723
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 077 419	1 526 583
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 203	3 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 103	208 696
	Dettes fiscales et sociales	2 369 273	2 511 918
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	24 892	22 960	
Produits constatés d'avance (1)	1 384 438	1 314 168	
	Total des dettes	5 117 328	5 587 450
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 941 438	8 906 014
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	464 770,13	481 220,17
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 487 221	4 512 853
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 874	1 722
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 670 313		9 670 313	9 287 966
	Montant net du chiffre d'affaires	9 670 313		9 670 313	9 287 966
	Production stockée			(20 979)	(3 229)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			47 333	46 219
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			110 721	133 154
	Autres produits			1 711	7 488
	Total des produits d'exploitation (1)				9 809 098
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 609 088	1 628 430
	Impôts, taxes et versements assimilés			161 816	178 399
	Salaires et traitements			4 726 810	4 557 271
	Charges sociales du personnel			2 197 886	2 137 064
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			146 815	176 266
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			2 991	27 431	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			99 270	7 095	
Autres charges			15 670	25 604	
Total des charges d'exploitation (2)				8 960 345	8 737 561
RESULTAT D'EXPLOITATION				848 753	734 038

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		848 753	734 038
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 360	39 964 6 432
	Total des produits financiers	27 360	46 396
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	61 136 9 188	11 849
	Total des charges financières	70 324	11 849
RESULTAT FINANCIER		(42 963)	34 548
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		805 790	768 585
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	82 721 1 250	7 027
	Total des produits exceptionnels	83 971	7 027
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	850 99 590	29 273 7 671
	Total des charges exceptionnelles	100 441	36 944
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(16 470)	(29 916)
PARTICIPATION DES SALARIES		141 769	100 620
IMPOTS SUR LES BENEFICES		182 781	156 829
TOTAL DES PRODUITS		9 920 430	9 525 022
TOTAL DES CHARGES		9 455 660	9 043 802
RESULTAT DE L'EXERCICE		464 770	481 220
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		8 601	44 135
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		10	7

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 941 438 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 920 430 euros** et un total **charges** de **9 455 660 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **464 770 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent clos le **30/09/2022** avait une durée de **12 mois**.

Evènements postérieurs à la clôture

La société ODICEO a décidé de fusionner avec sa "soeur" la société ODICEO Pays Voironnais en début d'année 2024, avec effet rétroactif au 1er octobre 2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2023.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	2 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise.

Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Ainsi, une provision sur titres a été constituée au 30 septembre 2023 pour un montant de 61 136 € concernant les titres de la société JNH EXPACOM, inscrits dans les comptes pour un montant de 282 136 €.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45%.

Une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.10 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 274 160 € au 30 septembre 2023.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 996 137				71 393	1 924 744
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 996 137				71 393	1 924 744
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	165 724					165 724
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	493 302					493 302
Matériel de transport	9 694				9 694	
Matériel de bureau, mobilier	369 890		26 654		163 145	233 400
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 038 609		26 654		172 839	892 425
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	282 428					282 428
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	69 458		4 915	1 485		72 889
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	351 887		4 915	1 485		355 317
TOTAL	3 386 633		31 570	1 485	244 232	3 172 486

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	115 082	2 097	71 393	45 786
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	115 082	2 097	71 393	45 786
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	124 293	18 414		142 706
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	173 791	55 296		229 086
	Matériel de transport	9 694		9 694	
	Matériel de bureau, mobilier	182 034	170 598	163 145	189 487
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489 811	244 308	172 839	561 280	
TOTAL		604 894	246 405	244 232	607 067

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	128 723	99 270	78 494	149 499	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	128 723	99 270	78 494	149 499	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>		61 136		61 136
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	87 668	2 991	10 729	79 930
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	87 668	64 127	10 729	141 066	
TOTAL GENERAL		216 390	163 397	89 222	290 565
Dont dotations et reprises			102 261 61 136	89 222	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	72 889	72 889	
	Clients douteux ou litigieux	95 866	95 866	
	Autres créances clients	2 771 976	2 771 976	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371	371	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 531	28 531	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	33 601	33 601	
	Débiteurs divers	22 066	22 066	
	Charges constatées d'avances	161 015	161 015	
TOTAL DES CREANCES		3 186 316	3 186 316	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 874	1 874		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 075 545	445 438	630 107	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 937	2 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	258 103	258 103		
	Personnel et comptes rattachés	941 852	941 852		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	731 358	731 358		
	Impôts sur les bénéfices	27 669	27 669		
	Taxes sur la valeur ajoutée	583 584	583 584		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	84 811	84 811		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	267	267		
	Autres dettes	24 892	24 892		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 384 438	1 384 438			
TOTAL DES DETTES		5 117 328	4 487 221	630 107	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		449 084			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	943 838	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	913 683	Malis de Fusion
TOTAL	1 857 521	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir		268 690
Autres créances clients		233 988
<i>Clients factures à établir</i>	164 081	
<i>Fact a établir groupe</i>	69 907	
Autres créances		34 702
<i>Avoir a recevoir</i>	16 176	
<i>Aar intragroupe</i>	1 200	
<i>Indemnités ijs</i>	371	
<i>Int cc - compte courant odiceo</i>	8 601	
<i>Produits à recevoir</i>	1 522	
<i>Intérêts courus sur CAT</i>	6 832	

Charges à payer

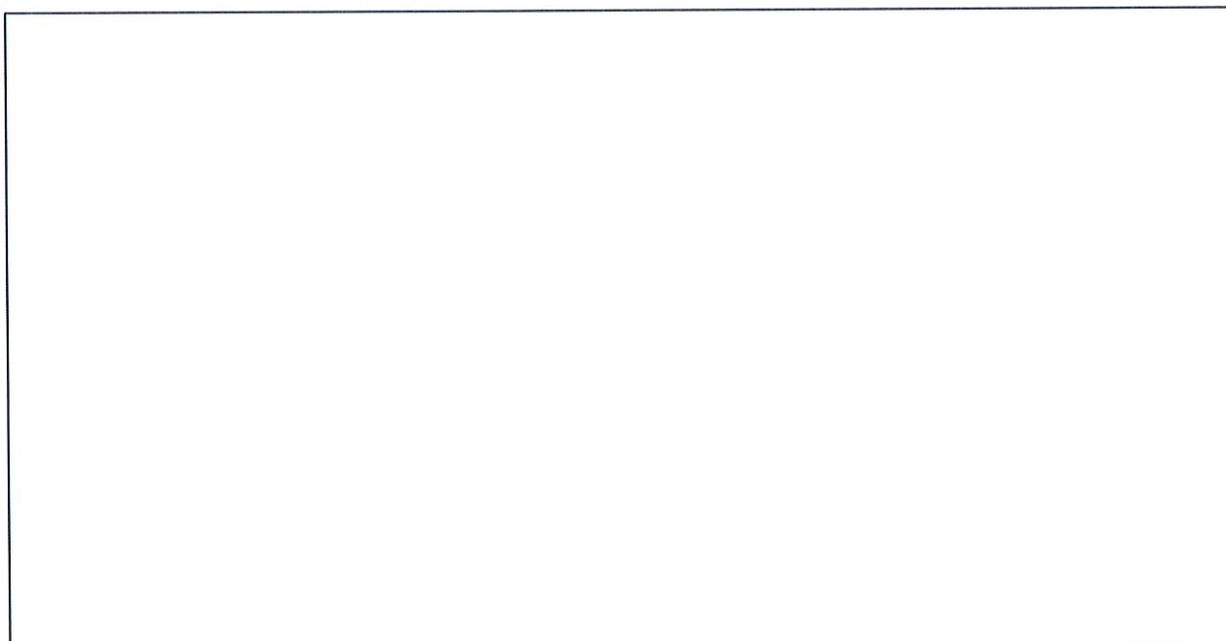
Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		1 324 174
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 823
<i>Incne s/emprunts</i>	949	
<i>Frais bancaires à payer</i>	1 874	
Emprunts et dettes financières divers		267
<i>Associés / interets courus</i>	267	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		83 496
<i>Fourn./ factures non parvenues</i>	69 846	
<i>Fnp groupe</i>	13 651	
Dettes fiscales et sociales		1 228 857
<i>Personnel / congés à payer</i>	308 502	
<i>Personnel / prov rtt</i>	67 780	
<i>Personnel / primes à payer</i>	405 800	
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	152 660	
<i>Org.scx cs prov rtt</i>	34 364	
<i>Org.sociaux. / primes</i>	202 900	
<i>Etat / autres charges à payer Cvae</i>	2 902	
<i>Cap / taxe apprentissage</i>	3 095	
<i>Cap / effort construction</i>	35 671	
<i>Cap / cfe</i>	6 959	
<i>Cap / taxe handicapés</i>	3 375	
<i>Prov h3c</i>	4 849	
Autres dettes		8 731
<i>Clients rrr à accorder</i>	5 471	
<i>Avoirs à établir groupe</i>	1 460	
<i>Charges à Payer</i>	1 800	

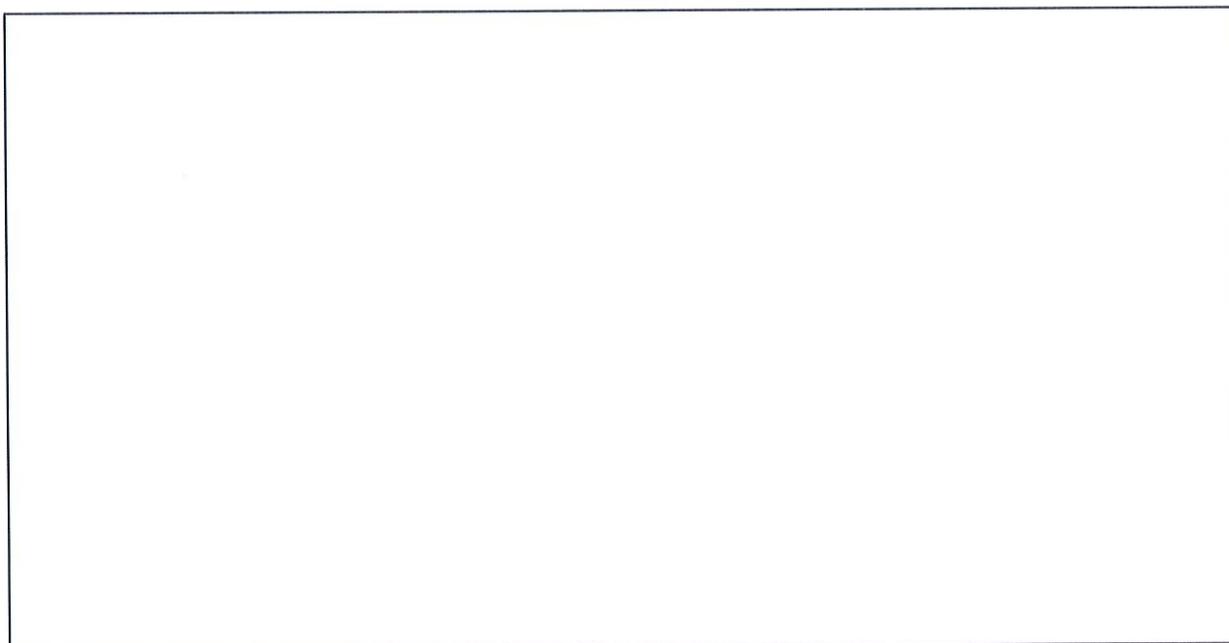
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	161 015	85 674	75 341	87,94
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	161 015	85 674	75 341	87,94



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 384 438	1 314 168	70 270	5,35
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 384 438	1 314 168	70 270	5,35



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2023
Emprunts				
Emprunt 380 K€	Nantissement de comptes	Banque CIC Lyonnaise de ba	147 082	69 938
Emprunt 1.5 M€	Prêt garanti par l'Etat	Banque CIC Lyonnaise de ba	1 376 597	1 004 658
		TOTAL	1 523 679	1 074 596

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		36	
	Professions intermédiaires			
	Employés		43	
	Ouvriers			
	TOTAL		79	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité départ à la retraite	274 160	
	274 160	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	274 160	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		805 790	186 899	618 891
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(158 239)	(4 118)	(154 121)
RESULTAT COMPTABLE		647 551	182 781	464 770

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2023

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	21 661
	Participation	141 769
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		163 430

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	SADEC AKELYS				30/09/2023	30/09/2022	%	%
	30/09/2023	30/09/2022	%	%				
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur SADEK	6 678	6 360	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur SADEK								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 678	6 360	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 678	6 360	100,00	100,00				